

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'AUMOND
Procès-verbal 7 novembre 2018

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité d'Aumond tenue au Centre culturel et communautaire situé au 664, route Principale à Aumond, le mercredi 7 novembre 2018, à compter de 19 h et à laquelle étaient présent :

Monsieur Barry Ardis
Monsieur Robert Piché
Monsieur Denis Charron

Monsieur Mario Langevin
Madame Anne Lévesque

Absence motivée : Madame Ariane Guilbault

Sous la présidence de monsieur le Maire Alphée Moreau. Assiste à la rencontre, Mme Julie Cardinal, directrice générale à titre de secrétaire de la séance.

1. Ouverture de la séance

1.1 Vérification du quorum

2018-11-A3835 Ouverture de la séance

Il est proposé par le conseiller Robert Piché, et il est résolu à l'unanimité de procéder à l'ouverture de la présente séance à compter de 19 h 00.

Adoptée.

2018-11-A3836 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Mario Langevin, et il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance

- 1.1 Vérification du quorum ;
- 1.2 Ouverture de l'assemblée par le maire ;
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour ;

2. Adoption du procès-verbal de la séance antérieure

- 2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2018 ;
- 2.2 Dépôt des états comparatifs ;

3. Comptes payables

3.1 Approbation des listes des déboursés et des comptes à payer (octobre 2018) ;

4. Incendie et sécurité publique

4.1 Sécurité civile – Demande d’aide financière – Volet 1 ;

4.2 Sécurité civile – Demande d’aide financière – Volet 2 ;

5. Voirie

6. Loisirs et culture

6.1 Noël des enfants – Autorisation ;

7. Hygiène du milieu et Environnement

8. Urbanisme, Développement et Industrie

9. Administration

9.1 Mandat vérificateur externe ;

9.2 CHGA – Proposition publicitaire « Clé en mains » ;

9.3 Dépôt de la liste des personnes endettées et mandat aux avocats pour la perception conformément à l’article 1022 du Code municipal ;

9.4 Cession de cadastre # 4 558 468 - Autorisation de signature ;

9.5 Invitation des bénévoles et souper de Noël ;

9.6 Opération Nez Rouge – Contribution 2018 ;

9.7 Mandat à la firme LH2 Inc. – Services professionnels ;

10. Varia

11. Maire et conseiller

11.1 Dépôt des intérêts pécuniaires ;

12. Correspondance

13. Période de questions

14. Levée de l'assemblée

Adoptée.

2. Adoption des procès-verbaux

2018-11-A3837

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 septembre 2018

Il est proposé par le conseiller Robert Piché, et il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2018, tel que rédigé.

Adoptée.

2018-11-A3838

Dépôt des états comparatifs

Il est proposé par la conseillère Anne Lévesque et il est résolu à l'unanimité, d'accepter tels que déposés en respect avec l'article 176.4 du Code municipal du Québec (R.R.Q., c C-27.1) les états comparatifs au 30 septembre 2018.

Adoptée.

3. Comptes payables

2018-11-A3839

Approbation des listes des déboursés et des comptes à payer

CONSIDÉRANT que les listes des déboursés au 31 octobre 2018 totalisent 167 485.46 \$ et se détaillent comme suit :

Comptes à payer : 91 963.62 \$
Comptes payés : 58 941.77 \$
Salaires : 16 580.07 \$

Chèques ou prélèvement annulé : Aucun

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Mario Langevin et résolu unanimement par tous les conseillers présents d'approuver, tel que déposé, les listes des déboursés.

Adoptée.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Julie Cardinal
Directrice générale

4. Incendie et sécurité publique

2018-11-A3840

Sécurité civile – Demande d'aide financière - Volet 1

ATTENDU QUE le Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite se prévaloir du Volet 1 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation;

ATTENDU QUE la municipalité atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres;

Il est proposé par le conseiller Denis Charron et résolu :

Que la municipalité présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 4 500 \$, dans le cadre du **Volet 1** du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 6 000 \$, et confirme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins 900 \$;

Que la municipalité autorise la directrice générale Julie Cardinal à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.

Adoptée

2018-11-A3841

Sécurité civile – Demande d'aide financière – Volet 2

ATTENDU QUE le *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre* a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite se prévaloir du Volet 2 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation;

ATTENDU QUE la municipalité atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres;

Il est proposé par le conseiller Denis Charron et résolu :

Que la municipalité présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 10 000 \$, dans le cadre du **Volet 2** du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 26 600 \$, et confirme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins 2 000\$;

Que la municipalité autorise la directrice générale Julie Cardinal à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.

Adoptée

5. **Voirie**

6. **Loisirs et culture**

2018-11-A3842 **Noël des enfants – Autorisation**

CONSIDÉRANT que nous désirons organiser un Noël des enfants le 8 décembre 2018 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé la conseillère Anne Lévesque et il est résolu unanimement, d'autoriser la tenue de cet événement et d'allouer un budget de 20 \$ par enfant à même le budget de loisirs de la municipalité pour l'achat de cadeaux pour les enfants.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Julie Cardinal
Directrice générale

7. **Hygiène du milieu et Environnement**

8. **Urbanisme, Développement et Industrie**

9. **Administration**

2018-11-A3843 **Mandat vérificateur externe**

ATTENDU QU'en vertu des dispositions du Code municipal, le Conseil municipal doit procéder à la nomination d'un vérificateur externe;

ATTENDU QU'il y a lieu de reconduire, pour l'exercice financier 2018, le mandat de la firme qui a procédé à la vérification de l'exercice précédent;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Piché et résolu à l'unanimité des conseillers de confier le mandat de vérification externe pour l'exercice financier 2018 à Langevin Grondin CPA Inc.

Adoptée

2018-11-A3844 **CHGA – Proposition publicitaire « Clé en mains » - 2019-2020**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit parfois faire appel aux services de la radio communautaire CHGA pour informer sa population et ses contribuables vivant dans la région (fermeture de chemin pour travaux, événement spécial, assemblée publique) ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Barry Ardis et résolu unanimement, que la municipalité accepte la proposition « Clé en main » au montant de 1550.00 \$ plus la carte de membre de la radio CHGA-FM dans le but d'être plus présent auprès de ses citoyens et citoyennes.

Adoptée.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Julie Cardinal
Directrice générale

2018-11-A3845

Dépôt de la liste des personnes endettées et mandat aux avocats pour la perception conformément à l'article 1022 du Code municipal

CONFORMÉMENT à l'article 1022 du Code municipal, la directrice générale procède au dépôt de la liste des personnes endettées envers la municipalité pour taxes, droits de mutation et autres créances, qui en date du 31 octobre s'élève à 186 669.23 \$ et se détaille comme suit :

| | |
|----------------------------|---------------|
| Montants à recevoir 2018 : | 129 045.57 \$ |
| Années antérieures : | 41 429.45 \$ |
| Intérêts courus : | 16 194.21 \$ |

CONSIDÉRANT que cet état doit être soumis et approuvé par le conseil ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de mandater l'avocat de la municipalité à procéder dans les dossiers des contribuables n'ayant pas pris d'entente de paiement ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Denis Charron et résolu unanimement par tous les conseillers présents :

D'APPROUVER la liste des personnes endettées déposée par la directrice générale ;

DE MANDATER l'avocat de la municipalité pour la perception dans les dossiers des contribuables que la directrice générale lui transmettra en temps jugé opportun.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Adoptée.

2018-11-A3846

Cession de cadastre # 4 558 468 - Autorisation de signatures

Il est proposé par la conseillère Anne Lévesque d'autoriser le maire Alphée Moreau et la directrice générale, Julie Cardinal, à signer les documents pour la cession du cadastre # 4 558 468 appartenant à monsieur René St-Amour.

Adoptée.

2018-11-A3847

Invitation des bénévoles et souper de Noël

CONSIDÉRANT que la municipalité désire remercier ses employés et ses bénévoles ;

CONSIDÉRANT que le repas de Noël est une bonne occasion pour le souligner ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Denis Charron et résolu unanimement, d'inviter nos employés et nos bénévoles au repas de Noël, le 12 décembre 2018, d'en défrayer les coûts et d'autoriser une dépense n'excédant pas 2 500.00 \$ pour l'organisation du souper de Noël.

Adoptée.

2018-11-A3848

Opération Nez Rouge – Contribution 2018

Il est proposé par le conseiller Robert Piché, et résolu à l'unanimité de contribuer pour un montant de 100 \$ à Opération Nez rouge et d'émettre le chèque au nom du coordonnateur M. Gaston C. Gagnon.

Adoptée.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Julie Cardinal
Directrice générale

2018-11-A3849

Mandat à la firme LH2 Inc. – Services professionnels

CONSIDÉRANT que la municipalité désire avoir une description détaillée des travaux à effectuer sur le Site du Moulin des Pères ;

CONSIDÉRANT que nous avons besoin d'aller en appel d'offres pour les travaux ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Mario Langevin, et résolu à l'unanimité d'octroyer un mandat à la firme LH2 Inc. pour nous fournir les informations nécessaires dans ce dossier.

Adoptée.

10. **Varia**

11. **Maire et conseillers**

Note au procès-verbal

Dépôt de la déclaration d'intérêts pécuniaires du maire et des conseillers

La directrice générale procède au dépôt de la déclaration d'intérêts pécuniaires des élus, tel que requis par les articles 357 et 358 de la Loi sur les élections et les référendums soit:

Monsieur Alphée Moreau, maire
Monsieur Barry Ardis, conseiller siège no. 1
Monsieur Mario Langevin, conseiller siège no. 3
Monsieur Robert Piché, conseiller siège no. 4
Monsieur Denis Charron, conseiller siège no. 5
Madame Anne Lévesque, conseiller siège no. 6

12. **Correspondance**

13. **Période de questions**

14. **Levée de l'assemblée**

2018-11-A3850

Levée de l'assemblée

Il est proposé par le conseiller Barry Ardis, et il est résolu à l'unanimité de procéder à la levée de la présente séance, à 19 h 26.

Adoptée.

Alphée Moreau
Maire

Julie Cardinal
Directrice générale